

* Les formations grisées sont à candidatures individuelles.

Préparation à la Certification Complémentaire Français Langue Seconde		
Module 1	Cette formation s'adresse aux personnels qui envisagent de se présenter à la Certification Complémentaire FLS. Le m@gistère proposé par le CASNAV présente les objectifs et les attendus de la CCFLS, propose des éléments de réflexion sur la scolarisation des EANA, met à disposition des témoignages d'enseignants certifiés. Il est complété par un temps de rencontre virtuel. Durée : 6h	Disponible à tous, ouvert en continu Lien vers le m@gistère
Module 2	Cette formation s'adresse aux personnels des premier et second degrés qui souhaitent se présenter à l'examen de la certification complémentaire FLS. Elle propose différents temps de travail : connaissance du cadre administratif, apports théoriques, observation en UPE2A, réflexion sur les pratiques. Durée : 24h	Candidature individuelle Lien vers Inscriptions
Module 3	Cette formation s'adresse aux personnels inscrits à l'examen et se déroule sur deux demi-journées. Un premier temps sera dédié à la finalisation du dossier. Un second temps sera consacré à la préparation de l'oral de l'examen. Durée : 6h	Candidature désignée

Accueillir des élèves allophones et des enfants de familles itinérantes en classe

Candidature individuelle Public cible : Enseignants de toutes les disciplines Lien vers Inscriptions		
Inclure des élèves allophones en classe	Connaître les profils allophones Connaître quelques principes théoriques Faire prendre conscience que l'apprentissage de la langue est l'affaire de toute l'équipe éducative répondre aux premières questions liées à l'accueil d'élèves allophones Durée : 3h	
Acculturation et accompagnement des EFIV	Étude de cas, analyse de pratiques, référentiels pédagogiques Durée : 3h	
Candidature individuelle Public cible : professeurs en lycée professionnel Lien vers Inscriptions		
Inclure les élèves allophones en classe de LP	Compétences travaillées : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves. Ce stage invite les enseignants à s'interroger sur les modalités pédagogiques à mobiliser pour accompagner les élèves allophones dans leurs apprentissages du français, de l'histoire et de la géographie. La formation a, entre autres, comme ambition d'apporter des éléments de réponses aux questions suivantes : où en est la recherche universitaire sur ce sujet ? Où en est-on des pratiques de classe ? Que peut-on mettre en œuvre dans sa classe pour accompagner le parcours de l'élève ? Durée : 6h	

Habilitation au DELF : habiliter et réhabiliter des correcteurs-examineurs du DELF

Habilier et réhabiliter des correcteurs-examineurs du DELF Candidature désignée
Le DELF est un diplôme officiel, harmonisé sur les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues. Ce diplôme est reconnu dans le monde entier, et il est valable à vie. Le DELF scolaire est délivré par l'Éducation Nationale. Une habilitation de correcteur-examineur est réglementée par <i>France Éducation International</i> et est obligatoire. L'habilitation est validée par FÉI et est valable 5 ans. Les candidats seront convoqués chaque année par la DEC pour les épreuves du DELF en mai. Durée : 15h (2 jours et demi) pour l'habilitation 6 h pour la réhabilitation
Les enseignants intéressés et qui souhaiteraient passer l'habilitation doivent adresser leur demande à : draio-casnav@ac-normandie.fr

Ouvrir l'École aux Parents pour la réussite des Enfants

Accompagner les dispositifs OEPRE Candidature désignée : les intervenants des ateliers OEPRE inter-catégoriel
Accompagner les intervenants des ateliers, en les formant selon les attentes de ce dispositif interministériel conformément au BO. Être capable d'évaluer, d'adapter les contenus et les modalités selon les profils et le contexte. Echanger sur ses pratiques. Mobiliser les outils de la communication interculturelle dans l'accueil et l'accompagnement des publics (ADRIC).
Les enseignants souhaitant participer aux ateliers OEPRE doivent se faire connaître auprès du CASNAV à l'adresse suivante : draio-casnav@ac-normandie.fr

Pour toute demande de formation d'initiative locale, veuillez compléter la demande via le lien : [ici](#)